

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, permettez-moi de dire qu'il vaut mieux être maître d'hôtel que monte-plats.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Foster: Ça ne monte pas haut comme réponse.

M. Mazankowski: Ça ne montait pas haut comme question.

LE DROIT COMPENSATEUR AMÉRICAIN

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le 1^{er} octobre, la ministre du Commerce extérieur a fait une offre à l'amiable de 10 p. 100 relativement à ce droit. Le 16 octobre, le Département du Commerce américain a décidé, de façon préliminaire, d'imposer un droit de 15 p. 100. Le 21 octobre, la ministre du Commerce extérieur a déclaré:

Tout d'abord, nous devons lutter, afin de faire annuler ce verdict.

Nous avons ensuite appris, vendredi dernier, qu'un taux de 15 p. 100 serait le nouveau maximum. Il y a davantage de confusion en l'occurrence que dans le champ arrière des Argonauts de Toronto.

Le premier ministre souscrit-il à ce que la ministre du Commerce extérieur a déclaré à Vancouver, à savoir qu'un droit de 15 p. 100 serait le maximum cette fois-ci, qu'il s'agissait de la dernière offre du gouvernement fédéral.

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député sait pertinemment que ces négociations se déroulent à l'heure actuelle. Les provinces, auxquelles appartiennent les ressources, et le gouvernement fédéral, se sont entendus sur une solution permettant de résoudre le problème. On agit en ce sens à l'heure actuelle.

LE RENVOI DE LA QUESTION DEVANT LE GATT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le 27 octobre, la ministre du Commerce extérieur a déclaré:

... selon nous, cette décision préliminaire de la part du Département du Commerce américain ne s'appuie sur aucune disposition de la loi américaine, elle comporte de sérieuses lacunes et elle va à l'encontre des obligations des États-Unis en vertu du GATT.

Le premier ministre et le gouvernement vont-ils poursuivre cette lutte devant le GATT, ou allons-nous complètement lâcher pied?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le GATT est toujours saisi de la question.

L'ANNONCE DE LA FERMETURE DE LA SCIERIE DE TERRACE BAY

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin, le président de la société Kimberly-Clark Canada m'a téléphoné pour m'annoncer qu'on allait fermer la scierie de Terrace Bay, en Ontario. Selon lui, c'est une conséquence directe des droits de douane de 15 p. 100. Il a ajouté que même si l'on applique les 15 p. 100 d'une autre façon, comme le gouvernement l'a proposé lorsqu'il a abordé la question avec les Américains, les scieries de tout le nord de l'Ontario fermeront malgré tout et des milliers d'emplois seront supprimés. Pourquoi a-t-il accepté d'aborder la question avec les États-Unis de cette manière, au lieu de s'opposer à ces 15 p. 100 injustes, puisque nous aurions pu avoir gain de cause?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je rappelle à la Chambre que les libéraux se vantent d'avoir résolu ce problème en 1983. En fait, il n'a pas été résolu, car il existe toujours. Nous proposons d'essayer de le résoudre une fois pour toutes pour qu'il cesse de nous hanter.

LES DROITS DE COUPE—LES RÉPERCUSSIONS SUR LE NORD DE L'ONTARIO

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Sait-il que si les 15 p. 100 s'appliquaient aux droits de coupe, non seulement l'industrie du bois d'oeuvre serait menacée, dans le nord de l'Ontario, mais également la production de pâte à papier? Pourquoi a-t-il décidé d'abandonner cette région? Serait-ce parce qu'il sait qu'il ne peut pas conserver ces sièges conservateurs de toute façon?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, au contraire, nous n'abandonnons pas le nord de l'Ontario.

M. Penner: Si.

M. McDermid: Non.

M. Penner: Si.

M. McDermid: Nous luttons en son nom pour préserver ces emplois...

M. Penner: Vous avez abandonné le nord de l'Ontario.

M. McDermid: Nous luttons pour résoudre un problème très difficile qui existe depuis de nombreuses années et le député le sait.

M. le Président: Je donne la parole au député de Winnipeg-Nord.